

Etat des risques naturels, miniers et technologiques

En application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

Réalisé en ligne par : DAPP
 Numéro de dossier :

Date de réalisation : 27/07/2015
 Fin de validité : 27/01/2016



Localisation du bien

Département : Paris
 Adresse : 3 RUE DES LILAS
 Commune : 75019 PARIS
 Section cadastrale : -
 Données GPS : Latitude 48.87777 Longitude 2.39537

Désignation du vendeur

Désignation de l'acquéreur

Exposition aux risques

A la commune			A l'immeuble	
Plan de prévention	Exposition aux risques	Etat	Exposé	Travaux réalisés
PPRn	Mouvement de terrain Affaissements et effondrements	Approuvé	Non	-
PPRn	Mouvement de terrain Gypse	Approuvé	Non	-
Risque sismique niveau 1 : Très faible			Oui	-

Sommaire

Synthèse de votre Etat des Risques	p.1
Document CERFA	p.2
Liste des arrêtés de Catastrophes Naturelles et Déclaration de sinistres indemnisés	p.3
Cartographies des risques concernant l'immeuble	p.4
Annexes	

Etat des risques naturels, miniers et technologiques

En application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 2006-45-1 & 2012159-0001 du 14/02/2006 mis à jour le 07/06/2012

Informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse **3 RUE DES LILAS** Cadastre

Commune **PARIS** Code Postal **75019**

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs Plans de Prévention de Risques naturels [PPRn]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **prescrit** 1 oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **appliqué par anticipation** 1 oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **approuvé** 1 oui non

1 si **oui**, les risques naturels pris en compte sont liés à : **autres**

inondation crue torrentielle mouvements de terrain avalanches sécheresse
cyclone remontée de nappe feux de forêt séisme volcan

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels 2 oui non

2 si **oui**, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés oui non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un Plan de Prévention de Risques miniers [PPRm]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm **prescrit** 3 oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm **appliqué par anticipation** 3 oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm **approuvé** 3 oui non

3 si **oui**, les risques miniers pris en compte sont liés à :
mouvements de terrain **autres**

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers 4 oui non

4 si **oui**, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés oui non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un Plan de Prévention de Risques technologiques [PPRT]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPRT **prescrit** et non encore approuvé 5 oui non

5 si **oui**, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :
effet toxique **effet thermique** **effet de surpression** **projection** **risque industriel**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPRT **approuvé** oui non

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRT 6 oui non

6 si **oui**, les travaux prescrits par le règlement du PPRT ont été réalisés oui non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité zone 5 forte zone 4 moyenne zone 3 modérée zone 2 faible zone 1 très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente oui non

Extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Carte Zonage Sismique, Carte Mouvement de Terrain

Vendeur - Acquéreur

8. Vendeur

9. Acquéreur

10. Date 27/07/2015 Fin de validité 27/01/2016

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état. Article 125-5 (V) du Code de l'environnement. En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

* En ligne : l'utilisateur est responsable de la localisation et de la détermination de l'exposition aux risques.
L'édition et la diffusion de ce document implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente, disponibles sur le site ERNMT-PRO.com.
© 2015 MEDIA IMMO, Siège social : 16 rue Jacques TATI 91080 COURCOURONNES - RCS EVRY 750 675 613.

Liste des arrêtés de Catastrophes Naturelles

en date du 27/07/2015

Déclaration de sinistres indemnisés

en application des articles L 125-5 et R 125-6 du Code de l'environnement

Préfecture : **Paris**

Adresse de l'immeuble : **3 RUE DES LILAS 75019 PARIS**

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Cochez les cases **OUI** ou **NON** si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Type de catastrophe	Date de Début	Date de Fin	Publication	JO	OUI	NON
Inondations et coulées de boue	31/05/1992	01/06/1992	20/10/1992	05/11/1992	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	18/07/1994	19/07/1994	06/12/1994	17/12/1994	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	30/05/1999	30/05/1999	21/07/1999	24/08/1999	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inondations et coulées de boue	06/07/2001	07/07/2001	06/08/2001	11/08/2001	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Etabli le :

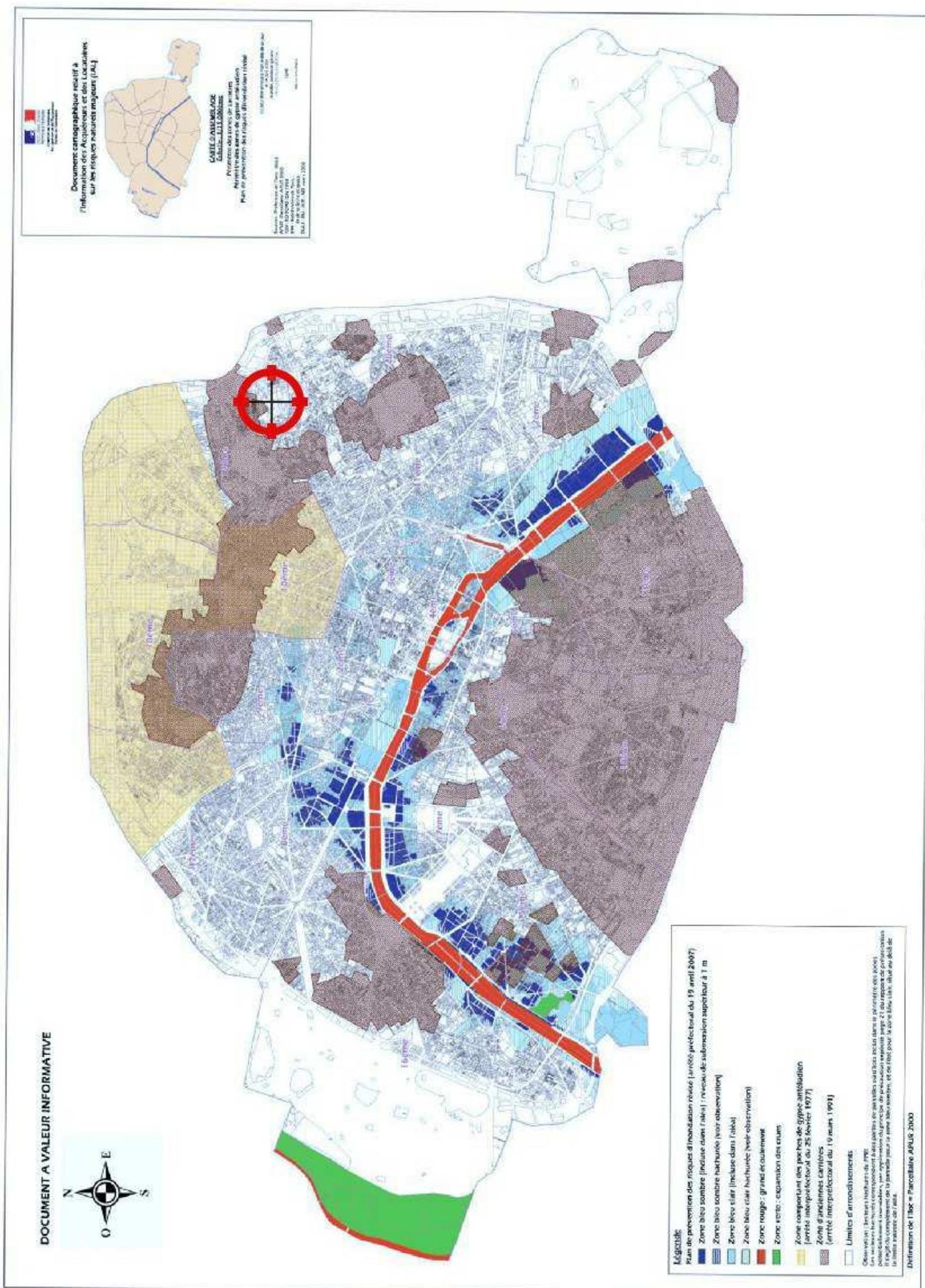
Signature / Cachet en cas de prestataire ou mandataire

Vendeur : MARCIANO

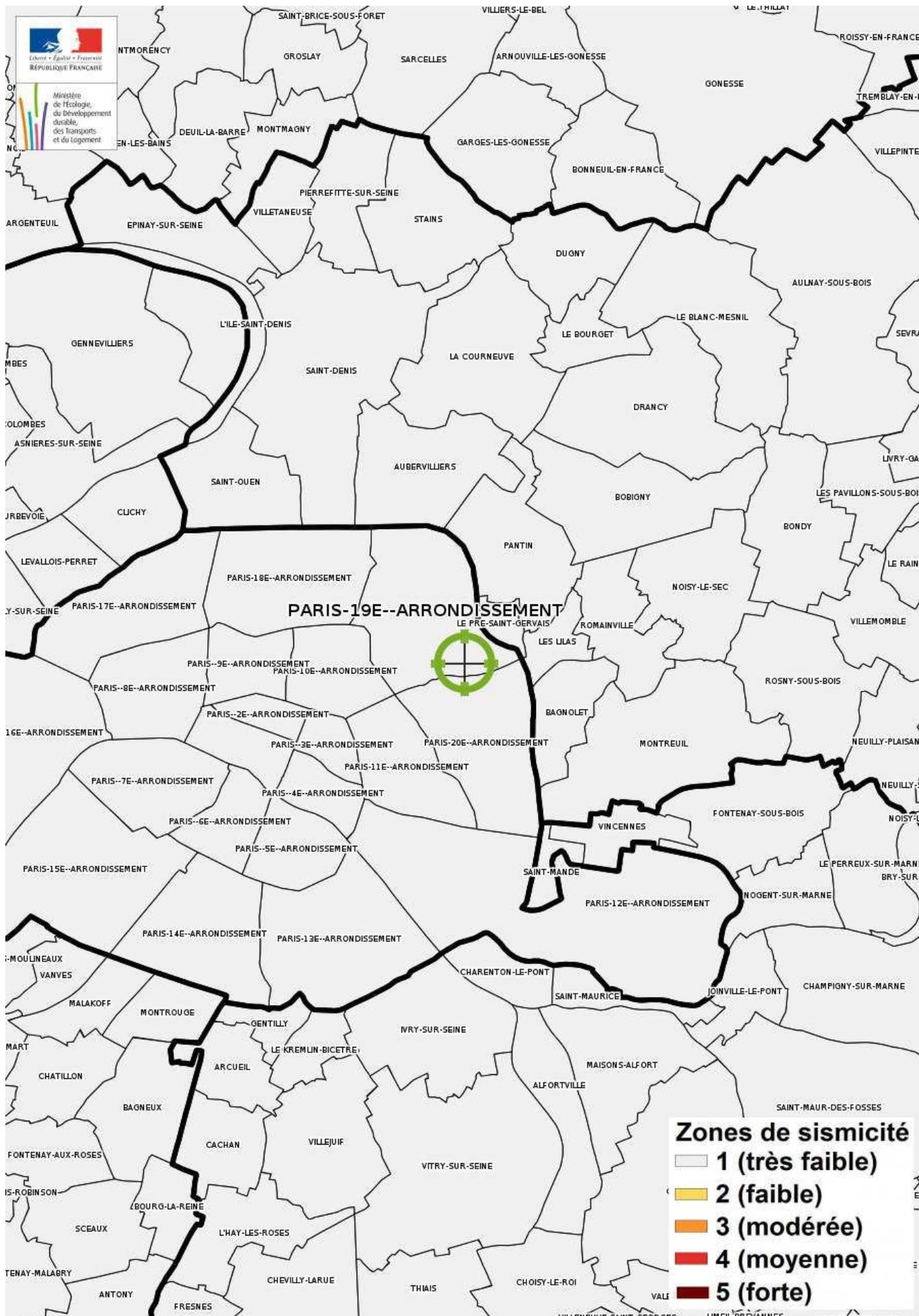
Acquéreur :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : **www.prim.net**

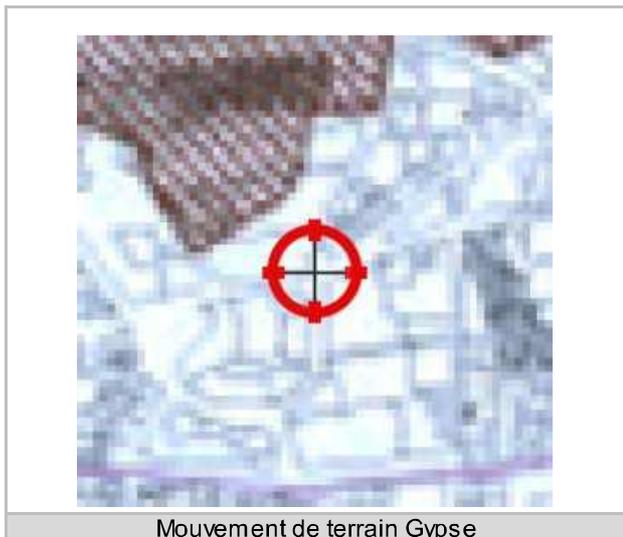
Mouvement de terrain Gypse



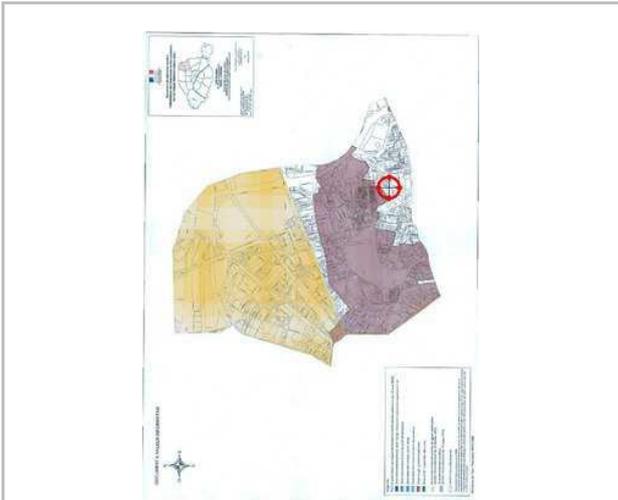
Zonage Sismique



Annexe - Zoom sur la situation du bien face aux risques



Annexe - Cartographies de la commune



Mouvement de terrain Affaissements et effondrements